



La prochaine séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale aura lieu le 13 novembre 2012 à 19 heures 45 à la Maison communale.

### **Ordre du jour**

1. Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune conformément à l'article 26§5 de la Loi Organique des Centres Publics d'action Sociale